

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 29 mai 2024

Présents : Sébastien BOURDELY, Joseph ARZALIER, Bernard HILAIRE, Louis OLLIER, Jean-Paul MEJEAN, Jean-Marie ROUX, Jean-Louis GUILLERMIN, Solène MOUNIER, Nathalie BREYSSE-BRUN, Denis JOURDAN

Absent : Jean CHALLEAT absence excusée et pouvoir donné à Nathalie BREYSSE-BRUN

Président de séance : Sébastien BOURDELY

Secrétaire de séance : Denis JOURDAN.

Ordre du jour :

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL DU 11/04/2024

DEMANDE DE SUBVENTION

- Demande de subvention pour le déneigement hiver 2023-2024

COMPETENCE DE L'EAU

- Délibération contre le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement

ADHESION ASSOCIATION DU FIN GRAS DU MEZENC

- Adhésion de la commune

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE

- Participation aux frais de scolarité des élèves de la commune
- Participation aux frais du voyage scolaire du collège de St Cirgues en Montagne

SUBVENTIONS

- Subventions pour les associations de la commune 2024
- Subventions pour les associations hors commune 2024
- Frais de scolarité pour les enfants des écoles des communes voisine
- Adhésion association "Le fin gras du Mézenc"

QUESTIONS

DECISIONS DU MAIRE

Délibérations du conseil

1- Relevé des décisions du Maire depuis le dernier conseil municipal

M. le Maire présente au conseil la liste des actions menées et décisions prises depuis la dernière réunion du conseil municipal du 21 avril 2024 :

1) Signature de devis

Devis du géomètre pour le cadastrage de la route entre la Grange de Javelle et Paradis le 16 avril.

Montant 1968 €

Devis pour le remplacement d'extincteurs défectueux le 28 mai. Montant 1056,93 €

Devis pour limiter les nuisances des pigeons dans le village de Rieutord le 28 mai . Montant 536,20 €

2) Réunions

Plusieurs réunions du PLUI. Rapport provisoire reçu en mairie

Réunion avec ADN sur le déploiement de la fibre le 25 avril

Passage de M. Rochette dans le cadre de l'aide départementale pour le chiffrage des travaux de voiries le 07 mai.

Réunion en mairie avec le sous préfet dans le cadre des projets « Villages d'avenir » le 16 mai

Venue du géomètre pour le dossier Grange de Javelle le 15 mai.

Réunion de la commission liste électorale présidée par B. Hilaire en présence d'A. Bret et J.P. Roche le 17 mai. A noter :

a. 104 votants sur les listes électorales

b. 38 listes pour les prochaines élections européennes du 09 juin avec la mise en place des panneaux d'affichage le lundi 27 mai

3) Travaux

Changement de la porte sectionnelle défectueuse du garage communal

Réparation du WC public de Rieutord par l'entreprise Fardin

Taches en cours menées par l'employé communal

Réalisation de 4 tables de pique-nique en bois

Débroussaillage des chemins

4) Personnel

Stagiarisation de Sylvia Deldon au 1 mai 2024

Renouvellement du contrat de Joël Brioude pour 6 mois (jusqu'au 31 octobre 2024)

Portage des repas

Du lundi au jeudi effectué par Joel Brioude (contraignant par l'horaire Joël devant stopper son activité en cours pour être à 11h00 à St Eulalie)

Vendredi effectué par Sylvia Deldon

En cas d'empêchement de l'un ou l'autre une solution de remplacement est mise en œuvre afin d'assurer le service

5) Autre

La mairie a été informée de la vente du terrain sur lequel se trouve le captage de Rieutord. Après contact avec le notaire il a bien été vérifié que les servitudes d'utilité publique de ce captage étaient bien mentionnées sur l'acte.

Installation d'un réfrigérateur dans la salle communale de Rieutord

2- Approbation du PV du conseil du 21 avril 2024

Après échanges le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 2 **Adoptée**

3- Demande de subvention pour le déneigement hiver 2023-2024

M. le Maire indique que le montant de la dépense s'élève à 19943,15 €.

A noter que cette année le forfait comprenait la mise à disposition d'un chauffeur d'engins, 136h de tracteur et 21h de fraise.

Pour rappel la subvention départementale couvre 50% de la dépense.

Après échanges le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 **Adoptée**

4- Personnel Communal : Mise en place de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

M. le Maire propose au conseil municipal que soit attribué la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux employés communaux.

Les règles d'attribution permettent de la verser à Catherine Roux et Joël Brioude.

Le montant de la prime est fonction de la rémunération perçue par les bénéficiaires. Dans le cas de la commune ce montant maximum est de 800 €.

Le montant alloué sera versé le 30 juin et sera proratisé en fonction du temps de travail des bénéficiaires.

M. le Maire propose donc de calculer le montant de la prime en partant du montant maximum possible.

Après échanges le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 **Adoptée**

5- Délibération contre le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement

M. le Maire présente au conseil une délibération visant à s'opposer au projet du Gouvernement de transférer aux Communautés de Communes à terme les compétences eau et assainissement gérées aujourd'hui au niveau communal.

Cette délibération avait déjà été débattue en séance du conseil municipal du 15 février 2024 et rejetée.

Un nouvel échange s'engage ou il est évoqué l'historique de la réforme (initialement prévue pour 2021 repoussée en 2026, ...), les craintes qu'elle engendre (impact sur le coût pour les usagers, délais d'intervention en cas d'incident sur le réseau, ...), les bénéfices possibles (financement des gros investissements sur les réseaux eau et assainissement ...).

Avant le passage au vote M. Ollier demande qu'il soit procédé à un vote à bulletins secrets.

4 conseillers soutiennent cette demande : N. Breyse-Brun et son pouvoir, JP. Méjean et J.L. Guillermin.

Le vote à bulletins secrets est mis en œuvre.

Le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 5 Contre : 5 Abstention : 1 **Rejetée**

6- Adhésion à l'association du Fin Gras du Mézenc

M. le Maire présente au conseil municipal le courrier de l'association du Fin Gras du Mézenc proposant à la commune de renouveler son adhésion. Le montant annuel est de 250 €.

2 exploitations sur la commune adhèrent à l'association.

Après échanges le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 7 Contre : 3 Abstention : 1 **Adoptée**

7- Participation aux frais de scolarité des élèves de la commune

M. le Maire fait part au conseil municipal des différents courriers d'écoles primaires sollicitant une contribution financière pour participation aux frais de scolarisation des élèves de la commune.

9 enfants de la commune seront scolarisés dans 3 écoles maternelles ou élémentaires pour l'année scolaire 2024-2025.

Sur la base de la demande d'une de ces 3 écoles estimant la participation communale à 531 € par enfant M. le Maire propose d'allouer les montants suivants aux écoles ci-dessous :

| | |
|---|----------|
| Ecole publique Le Béage | |
| 3 enfants (maternelle et élémentaire) : | 1593 € |
| Ecole privée OGEC Ste Eulalie | |
| 1 enfant (maternelle) | : 531 € |
| Ecole publique St Cirgues en Montagne | |
| 5 enfants (élémentaire) | : 2655 € |
| Total participation communale | : 4779 € |

Après échanges le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 **Adoptée**

8- Participation aux frais du voyage scolaire du collège de St Cirgues en Montagne

M. le Maire fait part au conseil municipal du courrier du foyer socio-éducatif du collège présentant le voyage scolaire prévu les 4, 5 et 6 septembre à Paris pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} dans le cadre du projet éducatif « Ma classe aux Jeux ».

La candidature des 2 classes de la montagne ardéchoise labélisées Génération 2024 a été retenue pour assister à une journée des jeux paralympiques le 05 septembre.

Le budget prévisionnel de ce voyage s'élève à 13000 €.

4 enfants de la commune y participeront.

La proposition initiale d'aide de M. le Maire de 200 € est revue à la hausse sur intervention de L. Ollier et le conseil décide de voter pour un montant de 500 €.

2 élus directement concernés ne participent pas au vote (S. Mounier et S. Bourdely). La proposition est soumise au vote des 9 autres membres du conseil municipal.

Après échange le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **Adoptée**

9- Subventions aux associations hors commune

M. le Maire fait part au conseil municipal des courriers d'associations hors commune sollicitant une aide financière de la commune.

a) Association SDL (organisatrice des manifestations pour le téléthon).

a. Demande de subvention : 350 €

Après échange le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 8 Contre : 2 Abstention : 1 **Adoptée**

b) Foyer socio-éducatif du collège de St Cirgues en Montagne

a. Demande de subvention : 150 €

Après échange le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 **Adoptée**

c) Association Départementale pour le Développement du Ski Nordique en Ardèche

a. Demande de subvention : 100 €

b. Sur proposition de L. Ollier le conseil décide de voter pour une subvention de 150 €

c. M. Le Maire demande un vote public pour cette résolution.

d. La demande est soutenue par 3 personnes : J. Arzalier, B. Hilaire et S. Mounier

Après échange le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 8 (S. Bourdely, J. Arzalier, B. Hilaire, S. Mounier, J.L. Guillermin, L. Ollier, J.M. Roux, D. Jourdan)

Contre : 1 (J. Challeat)

Adoptée

10- Subventions aux associations de la commune

M. le Maire fait part au conseil municipal de courriers des associations de la commune sollicitant une aide financière de fonctionnement.

Chacune de ces associations devra envoyer à la mairie son compte rendu annuel d'AG, ses comptes annuels et le calendrier des manifestations organisées pour continuer à prétendre toucher sa subvention de la commune.

M. le Maire propose que les élus municipaux membres du bureau de l'une de ces associations ne participent pas au vote.

a) Comité d'Animation d'Usclades et Rieutord

- a. Nombre de votants : 10 (S. Mounier ne participe pas au vote)
- b. Proposition de subvention : 200 €

Après échange le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 5 Contre : 4 Abstention : 1 **Adoptée**

b) Association Sport et Loisirs d'Usclades et Rieutord

- a. Nombre de votants : 8 (N. Breyse-Brun, J. Challeat et J.P. Méjean ne participent pas au vote)
- b. Proposition de subvention : 400 €
- c. M. Le Maire demande un vote public. Demande soutenue par 3 personnes : J. Arzalier, B. Hilaire, S. Mounier)

Après échange le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 5 (S. Bourdely, J. Arzalier, J.M. Roux, J.L. Guillermin, D. Jourdan)

Contre : 2 (L. Ollier, B. Hilaire)

Abstention : 1 (S. Mounier) **Adoptée**

L. Ollier précise que son vote est motivé par une insuffisance de crédit de la subvention et B. Hilaire précise que son vote est motivé par un montant trop élevé de la subvention. L. Ollier quitte la séance à 22h20 et donne son pouvoir à J.P. Méjean

c) Association des Jeunes d'Usclades et Rieutord

- a. Nombre de votants : 11
- b. Proposition de subvention : 200 €
- c. Vote public

Après échange le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 **Adoptée**

d) Association Communale de Chasse Agréée

- a. Nombre de votants : 10 (J. Arzalier ne participe pas au vote)
- b. Proposition de subvention : 200 €
- c. Vote public

Après échange le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **Adoptée**

e) Association des Riverains de la Loire et de ses affluents

- a. Nombre de votants : 10 (N. Breyse-Brun ne participe pas au vote)
- b. Proposition de subvention : 200 €
- c. Vote public

Après échange le conseil municipal se prononce comme suit :

Pour : 8 Contre : 1 (B. Hilaire) Abstention : 1 (S. Mounier)

Adoptée

11- Question diverses

M. le Maire propose de remplir le tableau de présence pour la tenue du bureau de vote le 09 juin pour les élections européennes.

4 plages de 1h30 sont proposées

08h00 – 10h30 : S. Mounier, J. Arzalier, S. Bourdely et D. Jourdan à l'ouverture

10h30 – 13h00 : J.L. Guillermin, J.M. Roux, B. Hilaire

13h00 – 15h30 : D. Jourdan, L. Ollier, J. Challeat

15h30 – 18h00 : N. Breyse-Brun, J.P. Méjean, D. Jourdan

FIN DES DEBATS. LA SEANCE EST LEVEE A 22h30